

Ecole maternelle de St Ay
22, rue de la métairie
45130 St Ay
Tel : 02 38 86 86 35

Conseil d'école du 24 juin 2024

Présents :

Représentants de la mairie : M Foulon Adjoint aux affaires scolaires
Enseignants : Mme Montant, Mme Guilloteau, Mme Meunier, Mme Denichère, Mme Mercier, M Moreau,
Représentantes des parents d'élèves : Mme Maligne, Mme Mathely, Mme Blin, Mme Thomas, Mme Houdas,,

En préambule M Moreau indique que le compte rendu de conseil d'école n'est définitif qu'une fois que les parents élus et le M Foulon ont émis d'éventuelles remarques.

Afin d'éviter des malentendus M Foulon et un représentant des parents d'élèves donnerons un avis favorable avant la diffusion du compte rendu qui sera rédigé par le directeur de l'école.

1. les effectifs et les classes prévus pour la rentrée

1.1. Les effectifs prévus pour la rentrée.

A l'issue des inscriptionsn 56 élèves rentreront dans notre école à la rentrée. 54 petits, et 2 moyens. L'effectif global reste stable avec 150 élèves mais la répartition par niveau est atypique :54 PS, 54 MS et 42 GS.

1.2. la configuration des classes à la rentrée.

La répartition des classes sera différente, la « petite » génération de grande section nous conduit à composer des classes pour accueillir de la meilleure façon possible les petits et les moyens.

Il y aura une classe de petits de 27 élèves , une de petit moyen avec 16 petits et 10 moyens, une autre classe de petit moyen avec 10 petits et 17 moyens, une classe de moyen avec 27 élèves, et deux classes de grande section avec 24 élèves chacune. La limitation des classe de grands à 24 influe sur les effectifs des classe mais moins que cette année.

1.3. L'équipe enseignante

A la rentrée il y aura quelques changements. Mme Ferreira va quitter l'école. L'équipe enseignante la remercie pour son investissement auprès des élèves.
L'enseignant(e) qui remplacera Mme Ferreira n'est pas encore connu(e).

2. le changement de rythme scolaire

A l'issue de la concertation lancée auprès des parents, des membres des services, périscolaires, du restaurant scolaire et des enseignants des deux écoles, et après les votes des conseils d'écoles extraordinaires dans les deux écoles du groupe scolaire.

Le conseil municipal a voté le retour à la semaine de 4 jours pour la rentrée du 2 septembre 2024.

A la rentrée, il y aura classe lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 8h45 à 11h45 et de 13h30 à 16h30. L'ouverture des portes se fera dix minutes avant le début de la classe.

3. Les projets de l'année scolaire

3.1. la sortie au Château de Chambord

Le 30 mai 2024 les classes de Mmes Denichère et Montant sont allées au château de Chambord. Ce fut une belle journée pour les enfants et les adultes, les animations proposées étaient de grande qualité.

3.2. la séance Cinématernelle

La dernière séance Cinématernelle a eu lieu au cinéma de Beaugency le lundi 17 juin pour l'ensemble des classes de l'école. Nous sommes allés voir « Les nouvelles aventures de Pat et Mat » une série de films d'animation de grande qualité.

Les enseignants regrettent qu'une mauvaise organisation du transporteur ait entraîné un retard pour le second car des grandes sections.

3.3. la journée sportive

Le mardi 11 juin toutes les classes de notre école ont participé à une grande journée sportive dans et autour des gymnases de St Ay. La journée a été ponctuée par un pique-nique. Les élèves ont grandement apprécié cette journée et les enseignants remercient les parents qui ont participé à l'encadrement.

3.4. la randonnée en musique

Le mercredi 26 juin aura lieu la randonnée en musique. Les classes de petits et de moyens parcourront les chemins de St Ay et à chaque étape un parent d'élève musicien leur fera découvrir ou redécouvrir un instrument de musique. La randonnée se conclura par un petit concert des parents musiciens dans le hall de l'école. Cette randonnée est l'aboutissement d'un projet autour des instruments de musique mais également du cycle de découverte du village au travers des randonnées du mercredi.

Les enseignants remercient vivement les parents musiciens qui ont pris du temps pour offrir moment de musique aux élèves

4. la vie de l'école

4.1. L'accueil des futurs élèves de petite section et de leurs parents.

Les élèves et les parents des futurs élèves de petite section, pourront visiter l'école les 18 et 25 juin. Les enfants gardés par les assistantes maternelles, la crèche des oursons ainsi que la crèche « comme 3 pommes » vont également visiter l'école.

Le mardi 2 juillet M Moreau animera la réunion de présentation de la petite section avec madame Meunier.

4.2. Rappel sur le sens de la scolarité obligatoire

L'équipe enseignante tenait à revenir sur l'importance de la scolarité obligatoire. Depuis la rentrée 2020 la scolarité est obligatoire à l'école maternelle. Cela signifie que les absences doivent être justifiées et qu'il n'est pas normal de partir en vacances sur le temps scolaire.

En cas de départ en vacances sur le temps scolaire, celui-ci doit être signalé à l'inspecteur de l'éducation nationale de notre circonscription.

L'équipe enseignante regrette vivement la recrudescence des weekends prolongés et des semaines de vacances prises sur le temps scolaire, les familles ne prenant pas toujours la peine de prévenir les enseignants.

5. Les questions concernant la mairie

5.1. Le budget de l'école maternelle.

M Foulon annonce le budget alloué à l'école maternelle.
6500€ pour le matériel pédagogique et le fonctionnement.

800€ pour les transports.

500€ pour les frais divers.

5.2. Travaux au sein de l'école

5.2.1. les toilettes des grandes sections.

Les toilettes des grandes sections sont également un passage vers la cour de récréation. L'équipe enseignante aimeraient que des petites portes soient installées entre les cloisons des toilettes pour préserver l'intimité des élèves quand il y a du passage durant les récréations.

Mme Denichère indique que le manque d'intimité dans ces sanitaires pousse certains enfants, en particulier des petites filles, à ne pas aller aux toilettes dans la journée. Cette année une petite fille a eu des problèmes de santé parce qu'elle n'allait pas aux toilettes durant ses journées à l'école.

M Foulon répond que les bondes des urinoirs vont être changées pour limiter les mauvaises odeurs. En ce qui concerne les portes pour les toilettes la question doit être vue avec le directeur des services techniques.

M Foulon rappelle que les robinets de ces sanitaires ont été changés il y a quelques années.

5.2.2. les fuites dans l'école

5.2.2.1. l'incident du 18 juin

Le mardi 18 Juin la rupture de la sécurité d'un ballon d'eau chaude, très tôt dans la matinée a provoqué une importante inondation dans notre école.

Il a fallu l'intervention des pompiers et le travail des agents de la commune pour permettre l'accueil des élèves à 8h35.

L'équipe enseignante remercie l'ensemble des intervenants, élus, pompiers et agents communaux qui ont permis que la marche de l'école ne soit pas trop perturbée.

Il y a cependant eu des dégâts sur le matériel de l'école. M Foulon indique qu'il faut transmettre la liste du matériel endommagé aux services de la commune.

5.2.2.2. les fuites du toit de l'école.

Depuis plusieurs années des fuites récurrentes dégradent notre école. Les marques de ces fuites sont de plus en plus visibles. Les conséquences sont importantes pour notre BCD et sur les portemanteaux de la classe de Mme Guilloteau

M Foulon répond qu'un projet de rénovation globale des toitures du groupe scolaire a été programmé. Les devis et les demandes de subvention ont été faits, les appels d'offres vont être lancés. Les travaux devraient débuter en 2025.

Cependant neuf fuites récurrentes ont été identifiées, sur l'ensemble du groupe scolaire, et elles devraient être réparées pour la rentrée

5.2.3. Travaux dans les classes.

5.2.3.1. Le projet CNRÉ

Le projet de transformation de notre BCD se poursuit. Le dossier a été déposé et nous sommes dans l'attente de la réponse de nos demandes de subventions. Si elles sont accordées la commune devra avancer les fonds avant qu'ils soient remboursés.

M Foulon indique que la commune se tient prête pour répondre favorablement le moment venu.

5.2.3.2. Pose de panneaux de liège pour les affichages.

Les enseignants souhaitent que des plaques de liège pour les classes qui n'en disposent pas ou pour remplacer celles qui ont été endommagées par les fuites.

M Foulon répond que le directeur des services techniques a juste besoin de savoir à quels endroits installer ces panneaux.

5.2.3.3. Peinture d'une salle de classe et de la salle de motricité

M. Foulon indique que les services de la commune pourront peindre une classe cette année.

M Moreau précise que la classe 5 sera repeinte cette année.

6. La coopérative scolaire

6.1. le bilan de la coopérative

Le solde de coopérative est de 4765,02 € le 31 mai 2024.

7. Les actions de l'API en faveurs de l'école

Voici les dernières actions de l'API en faveur de l'école.

La seconde vente des bulbes a rapporté 381€

La vente de chocolats de Pâque a rapporté 409 €.

La vente des torchons a permis de récolter 475 €

L'API va donc pouvoir offrir 3100€ à l'école maternelle.

M Moreau et l'ensemble de l'équipe enseignante remercient tous les membres de l'API pour leur investissement en faveur de notre école.